

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

N° AS430

AMENDEMENT

présenté par

M. Lauzzana, Mme Vidal, Mme Dubré-Chirat, Mme Galliard-Minier, M. Le Gac,
Mme Le Nabour, Mme Liso, Mme Missoffe, M. Mongardien, M. Rousset et Mme Pannier-
Runacher

ARTICLE 10

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.